

Alerte presse

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : E.Leclerc réduit les éclairages dans tous ses magasins dès le 12 septembre

Ivry-sur-Seine, le 09 septembre 2022 – Face au risque d'une pénurie d'électricité cet hiver et dans une perspective plus large de transition énergétique, l'enseigne E.Leclerc agit concrètement et annonce la mise en place d'une série de mesures pour la réduction de la consommation électrique de ses magasins. Ces mesures entreront en vigueur dans l'ensemble des centres E.Leclerc de France dès le 12 septembre 2022.

Agir en réduisant dès maintenant les sources d'éclairages...

Face à la hausse des prix de l'énergie, aux risques de pénuries d'approvisionnement électrique pour l'hiver prochain, et afin de répondre à l'appel du gouvernement aux entreprises en faveur d'une sobriété énergétique urgente, E.Leclerc dévoile des mesures concrètes, qui s'opèreront à travers deux leviers d'actions :

- L'extinction de l'ensemble des enseignes lumineuses et des affichages sur écrans en magasins au départ des clients ;
- La diminution de 30% en moyenne de l'éclairage de la surface de vente en présence du public et de 50% lorsque seuls les salariés sont présents.

Ces mesures mises en place dès le 12 septembre permettront d'économiser chaque mois l'équivalent de la consommation électrique de 24 000 ménages.

...mais aussi l'utilisation du chauffage ou encore le renouvellement de l'air

Au-delà de ces actions principales concernant l'éclairage, d'autres mesures vont être mises en œuvre. Par exemple, E.Leclerc va réduire de l'ordre de 1°C la température de ses locaux afin de diminuer la consommation de chauffage de ses magasins. L'enseigne va également réduire la ventilation (effectuée pendant la nuit) dans tous ses points de vente.

En juillet dernier, E.Leclerc avait signé le protocole de la fédération PERIFEM, qui regroupe l'ensemble des acteurs de la grande distribution, les engageant à agir sur les défis énergétiques et environnementaux. Avec une mise en application de certaines mesures dès la semaine prochaine, l'enseigne accélère sa contribution à la sobriété énergétique.

À PROPOS DU MOUVEMENT E.LECLERC :

Avec 734 magasins et 544 adhérents en France, E.Leclerc est leader de la distribution en France. L'enseigne a réalisé un chiffre d'affaires de 42,1 milliards d'euros (hors carburant) en 2021. Cette performance résulte d'une politique menée depuis la création du Mouvement E.Leclerc en 1949 : son combat au quotidien pour des prix bas et un modèle économique unique, reposant sur une organisation décentralisée, coopérative et participative. Les adhérents du Mouvement E.Leclerc, entrepreneurs indépendants, partagent une même mission : permettre à chacun de vivre mieux en dépensant moins, grâce à des initiatives innovantes et responsables, en pratiquant les prix les plus bas à qualité comparable. Acteurs de la vie locale, au plus près du terrain, ces adhérents investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des lieux qui répondent aux besoins de leurs clients et défendent leur pouvoir d'achat au quotidien.

Contact presse

Service de presse E. Leclerc

01 80 18 18 10

e.leclerc@babylone.fr